

PROCES VERBAL DU CONSEIL **D'ETABLISSEMENT**

En date 2 juillet 2024

Ordre du jour :

- Désignation du secrétaire administratif et du secrétaire adjoint (parent ou personnel)
- Approbation du compte-rendu du C.ET. du 30 janvier 2024
- Bilan de l'année
- Bilan de la CHS
- Programmation des activités parascolaires
- Labélisation du lycée : "PARLE" et "EFE3D" niveau 2
- Structure scolaire 2024-2025
- Projets de classes potentiels ou principe
- Principes d'inscription pour les PROZAP, échange ADN en seconde
- Projet d'internat lycée
- Résultats aux examens
- Poursuite d'études des bacheliers
- Questions diverses

Ouverture de séance : 15 h 54

Madame la Proviseure souhaite la bienvenue à tous les membres et les remercie de leur présence.

Vérification du quorum : Le quorum est atteint avec 9 personnes présentes en début de séance, le conseil d'établissement peut siéger.

Madame Baguet et Madame Dubois quittent provisoirement la réunion.

Désignation du secrétaire administratif et du secrétaire adjoint de séance :

Mme Burguburu assure le secrétariat administratif de la séance
M Reder assure le secrétariat adjoint de la séance

Point 1 : Approbation du compte rendu du Conseil d'Etablissement du 30 janvier 2024 :

Le précédent compte rendu est soumis à approbation.

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
1	Adoption du compte rendu du CET du 30 janvier 2024	7	7	0	0

Approbation de l'ordre du jour :

Aucune demande d'ajout n'ayant été faite l'ordre du jour initialement proposé est soumis au vote.

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
2	Approbation de l'ordre du jour	7	7	0	0

Questions à l'ordre du jour

Point 2 : Bilan de l'année

Madame Baud fait le bilan de l'année qui se termine, une année riche d'actions prenant en compte tous les besoins des élèves au regard des axes du projet d'établissement.

32 élèves à besoins particuliers ont été accompagnés par la mise en place de PPRE, PPR FLE, PAP, PPS. Nous avons aussi obtenu une notification d'accompagnement d'AESH au 2nd degré et un au 1^{er} degré. Un autre devrait suivre.

Des activités pédagogiques complémentaires ont été mises en place au primaire pour les élèves nécessitant du renforcement principalement dans la maîtrise de la langue française

Cette année a aussi vu la mise en place :

- De concours : français (épellation, éloquence, dictée), anglais avec l'épellation, en mathématiques, en arts, en éducation au développement durable
- d'événements sportifs (journée du sport, paralympique et olympique), et culturels (semaine des arts et des lettres, palarong pinoy...)
- de sorties scolaires à pratiquement tous les niveaux en réponse aux besoins d'enseignement. Le dernier en date a été la sortie des maternelles à l'aquarium qui clôture le thème abordé dans le langage sur l'eau.
- de « classe vertes » permettant de développer cohésion, autonomie, responsabilisation en complément des notions abordées.
- des compétitions, sur place, en extérieur ou à l'étranger pour les élèves inscrits aux activités parascolaires.

Sans compter les temps forts habituels du primaire : fête de Noël, de fin d'année, carnaval.

De très nombreuses activités ont donc été réalisées. Pour l'avenir, il est nécessaire de fixer certaines règles car on peut parfois avoir le sentiment que les élèves ne sont pas à l'école.

Il y a eu également 6 échanges d'élèves dans le cadre du projet ADN de l'AEFE.

L'année a aussi vu la réalisation de travaux qui s'achèvent ou se poursuivent (lycée building, fenêtres, portes, système de contrôle des accès aux salles de classe) ou qui débutent (local des gardes). Tous ces travaux ont pour objectif d'améliorer les conditions de travail et de sécurité.

Point 3 : Bilan de la CHS

Un dispositif de **contrôle de la qualité de l'air** a été mis en place avec la plateforme IQR. Il existe déjà 3 capteurs de contrôle dans Paranaque et un 4^{ème} sera installé au LFM.

Le système mesure notamment le taux de particules et donne un indice de qualité de l'air qui permettra de donner des préconisations en fonction d'un barème défini, tel que cela se fait déjà à Hanoi. Par exemple, limitation d'activités sportives (pour l'EPS ou lors de la pause méridienne), port du masque en fonction de la qualité de l'air.

Il faut donc identifier les élèves avec PAI et qui ont des problèmes d'asthme. Il y a eu environ 4 000 passages à l'infirmerie cette année dont certains liés à ce type de problème. Nous devons donc prévoir de disposer de masque en cas de besoin.

La **cantine** reste un sujet d'attention. Il faut veiller à garantir un bon équilibre alimentaire et s'assurer que les élèves mangent. C'est un point d'attention notamment au Collège, période pendant laquelle des élèves peuvent développer de l'anorexie.

D'autre part, nous allons changer de prestataire. 4 prestataires ont été reçus et la sélection devrait être finalisée d'ici la fin de l'année scolaire.

Le choix s'oriente pour le moment vers Kitchen city. Il s'agit du plus gros fournisseur de repas aux Philippines avec un niveau de qualité nettement supérieur à ce que nous avons pour un tarif similaire.

Les soldes positifs des familles en fin d'année seront remboursées aux familles. Pour ceux qui partent, le remboursement se fera via l'école.

Point 4 : Programmation des activités parascolaires

Un coordinateur des activités parascolaire a été recruté cette année.

Ces activités se déroulent toujours en deux temps, primaire (14h15 - 15h30), puis secondaire (15h40 - 17h25)

Le bilan pour cette année est de :

- 20 élèves de maternelle sur 53 pratiquent au moins une activité parascolaire
- 72 élèves de primaire sur 128 sont inscrits au minimum à une activité
- 41 élèves de la 6ème à la Terminale sur 119 pratiquent au moins une activité parascolaire.
- A cela s'ajoute 41 élèves inscrits à l'UNSS.

Soit un total de 133 élèves inscrits sur 311(hors UNSS), et de 174 élèves sur 311 UNSS compris.

Nous avons cumulé 295 inscriptions aux activités par semaine (en comptant les départs / arrivées en cours d'année).

En complément, plusieurs activités annexes ont eu lieu :

Matches de foot en extérieur, tournoi d'échec organise par Mr Reyes, journée escalade, matches de basket avec des équipes locales et avec Anak-TNK, exposition des prestations réalisées par les élèves (jardins botaniques, activités manuelles)

Une convention a été signée avec Anak-TNK qui garantit la venue d'un groupe de jeunes une fois sur l'année avec le transport financé par le LFM. En contrepartie, le Père Matthieu interviendra au Lycée en début d'année sur la situation des jeunes pris en charge par leur association. Ils sont également invités à venir lors de différents événements (promotion de l'association via leur stand, venues de jeunes à leur frais, organisation de rencontres).

Il n'y a pas eu de convention signée avec l'association Virlande, mais ils sont également conviés à des activités et viennent en fonction de leur disponibilité.

Pour l'année 2024-2025, l'objectif est de débiter dès la semaine du 9 septembre par la semaine de découverte des activités puis les inscriptions dès le 16 septembre. Il faudra minimum 8 élèves par activité en vue d'un financement complet comprenant les interventions des coachs lors des activités extérieures. Il n'y aura pas de remboursement en cours d'année, mais les élèves auront la possibilité de passer sur une autre activité en cours d'année s'ils le souhaitent.

De nouvelles activités seront proposées : cirque, mini basket, mua thaï, cuisine, guitare, hip-hop, activités manuelles pour les élèves du secondaire, équipe féminine de basket, jeux innovants... L'organisation du foot sera homogène au primaire et au secondaire et se fera entièrement sur un rythme d'activités parascolaires.

Les activités animées par des enseignants se feront hors temps de service. Dans ce cadre le théâtre pour le primaire devrait avoir lieu le vendredi après-midi et le CDI sera fermé à ce moment-là.

Le planning des activités parascolaires et les règles applicables pour l'année 2024-2025 est soumis au vote.

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
3	Programmation des activités parascolaires	7	7	0	0

Point 5 : Labélisation du lycée : "PARLE" et "EFE3D"

Les labellisations permettent de montrer les démarches engagées par l'établissement. Ils existent dans tous les établissements du réseau et valorisent l'engagement de l'établissement.

L'établissement a obtenu 3 labels :

- **terre de jeux 2024**
- **PARLE** : il s'agit d'un dispositif déjà en place depuis de nombreuses années et qui concerne les enseignements complémentaires réalisés en anglais au primaire pour l'EPS, les sciences ou les arts.
- **EFE3D** : il s'agit d'une labélisation pour 3 ans qui valorise l'engagement de l'établissement dans une démarche de développement durable au regard des 17 Objectifs de Développement Durable. Pour sa première labélisation, l'établissement a obtenu directement le **niveau 2** correspondant à une phase d'approfondissement qui correspond à des engagements et réalisations qui vont au-delà des actions « de base » telles que le tri sélectif ou le recyclage de papier. Un travail a été fait notamment sur l'égalité fille-garçon et la mise en place de partenariats.

Klara Dubois et Corinne Baguet rejoignent la réunion à 16h25.

Point 6 : Structure scolaire 2024-2025

Les nouvelles inscriptions pour la prochaine rentrée sont moins nombreuses que l'an dernier (64 à ce jour) et en parallèle, on constate un volume assez important de départs. On espère avoir 320 élèves à la rentrée, mais les inscriptions réellement confirmées sont légèrement inférieures.

La maternelle restera une maternelle ouverte, mais avec 3 enseignants (dont 2 nouveaux) pour prendre en charge l'ensemble des élèves avec des groupes de besoin.

Les effectifs de l'élémentaire ne progressent pas mais on constate une forte disparité dans la répartition des élèves avec notamment 30 à 31 élèves en CE2 et CM2, 17 élèves en CP, 25 en CE1 et 22 en CM1.

Suite à des échanges avec Mr VIAL, Inspecteur de l'Education Nationale de la zone, et les enseignants, la structure pédagogique du primaire verra 6 divisions avec 21 à 22 élèves chacune :

- CP-CE1 : dont 17 CP
- CE1 : les nouveaux élèves arrivant en CE1 en cours d'année intégreront cette classe.
- CE2
- CE2-CM2
- CM1
- CM2

Pour le secondaire, on reste sur 1 classe par niveau et l'ouverture de la Section Internationale américaine (SI) dans toutes les classes.

On constate une augmentation des effectifs des élèves inscrits en SI avec 70 élèves du CP à la terminale.

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
4	Approbation de la structure scolaire 2024-2025	9	8	0	1

Point 7 : Projets de classes potentiels ou principes

Il est rappelé que c'est le choix d'un enseignant d'organiser une sortie scolaire pour ses élèves.

Dans l'ensemble, les projets scolaires pour l'année qui se termine n'ont été présentés qu'au Conseil d'Etablissement de janvier 2023 et il n'est pas possible de soumettre au vote dès maintenant les projets pour l'année prochaine.

Afin d'optimiser les coûts et les délais, il est proposé de voter quelques principes (durée, budget maximal par type de sortie) applicables pour les projets de l'année prochaine.

Puis si un enseignant propose un projet que l'ambassade valide, et que le budget reste dans l'enveloppe maximale votée, il n'est pas nécessaire de repasser par une approbation en Conseil

d'Etablissement. Si l'enveloppe budgétaire est supérieure à celle validée, il appartiendra à l'enseignant de trouver des financements pour couvrir le surcoût.

Suite aux échanges avec les participants, il est proposé le fonctionnement suivant :

- Vote d'une durée et d'un budget maxi par type de projet
- L'enseignant volontaire présente son projet à la proviseure et au directeur financier qui, après validation le soumettent pour approbation à l'ambassade
- Le projet est ensuite présenté aux familles et d'éventuels aménagements peuvent être faits en fonction de leurs retours. S'il y a trop de réticences de leur part, le projet n'est pas mis en place. Un représentant des parents au Conseil d'Etablissement est convié à la réunion de présentation aux familles
- Tout projet dépassant le budget maximal voté doit faire l'objet d'une validation spécifique en Conseil d'Etablissement.

Les principes ci-dessous sont soumis au vote.

Sorties pour le primaire :

- 3 jours et 2 nuits au maximum
- Budget maximal : 13 000 PHP

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
5	Approbation durée et budget maximal pour les sorties primaires	9	9	0	0

Sorties pour le secondaire :

- Si sortie 5 jours et 4 nuits : 23 000 PHP maximum
- Si sortie 4 jours et 3 nuits : 21 000 PHP maximum

Budget maximum **complémentaire** en cas de nécessité de faire appel à un instructeur sportif spécialisé :

- Encadrement sportif certifié : 22 000 PHP au maximum
- Encadrement sportif standard : 9 000 PHP au maximum

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
6	Approbation durée et budget maximal pour les sorties du secondaire	9	9	0	0

Il est rappelé que pour toute sortie, le LFM prend à sa charge le coût des accompagnateurs.

2 projets de voyage sont d'ores et déjà identifiés pour l'année 2024-2025.

Séjour à Tokyo sur le thème de Rimbaud au fil des saisons et la découverte de 2 héritiers japonais de Rimbaud pour la classe de 1^{ère}.

Les élèves écriront leur carnet de voyage à la façon de Rimbaud en y associant par exemple les arts graphiques et leur carnet pourrait être présenté à l'épreuve orale du baccalauréat.

C'est un séjour de 6 jours et 5 nuits, du 7 au 12 mars 2025, encadré par 2 enseignants.

Il aura lieu en parallèle du voyage à New York proposé pour les élèves SI de 1^{ère} et Terminale.

Un tel séjour existait avant le Covid mais n'avait pu être remis en place depuis. Les élèves se mobilisaient généralement pour permettre de réduire le coût.

Le budget pour le voyage 2024-2025 est de 51 000 PHP.

Il est suggéré que les élèves qui se mobilisent pour collecter des fonds et réduire le coût pour les familles soient ceux qui bénéficient des réductions financières ainsi obtenues.

Séjour à New York pour les élèves de 1^{ère} et Terminale du BFI.

Le séjour de 10 jours et 9 nuits a déjà été présenté lors du Conseil d'Etablissement du 30 janvier 2024. Le budget maximal est de 132 000 PHP

A ce jour, les discussions pour un sponsorship financier par SM n'ont pas permis d'aboutir. Le partenariat s'oriente plus vers leur programme « SM Care » qui serait un support pour du travail sur projet ou des actions relatives au développement durable.

De leur côté, les élèves ont refusé les possibilités offertes de mener des actions pour financer leur voyage.

Les familles des élèves sont prêtes à financer le voyage de leur enfant. 7 élèves participeraient au voyage.

Le coût pour le LFM serait couvert par les frais de scolarité spécifiques applicables aux élèves de Section Internationale.

Madame Baud souligne qu'il s'agit d'un voyage long et fatigant compte tenu des nombreux déplacements prévus à pied. Le voyage empiète également d'une semaine sur les vacances scolaires.

Les élèves pourront valoriser ce voyage dans le cadre de leur cursus bilingue, en lien avec leurs projets connaissance du monde et dans parcoursup.

Une enquête a été réalisée auprès des familles de la Section Internationale et un élève de 1ère BFI ne souhaite pas participer au voyage à New York.

Les 2 projets sont soumis au vote

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
7	Approbation du projet et du budget maximal pour le voyage des 1ères à Tokyo	9	9	0	0

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
8	Approbation du projet et du budget maximal pour le voyage des 1ères et Terminales BFI à New York	9	9	0	0

Point 8 : Principes d'inscription pour les PROZAP, échange ADN en seconde

Echanges ADN

6 échanges dans le cadre du projet ADN ont été mis en place cette année avec un retour très positif des élèves.

Le LFM souhaite maintenir cette possibilité de 6 échanges pour l'année prochaine et souhaite formuler des préconisations à l'AEFE, telles que :

- Echanges de 4 à 6 semaines dont 4 sur les périodes de classe
- Simultanéité des différents échanges pour ne pas trop déstabiliser les cours

Mais cela sera sans doute difficile à appliquer en raison des différences de calendrier scolaire d'un établissement à l'autre.

Il est rappelé que ces échanges ADN sont entièrement à la charge des familles.

Principes pour les PROZAP

Au cours de l'année 2023-2024, des élèves ont participé à plusieurs Prozap impactant de façon importante leur temps d'enseignement (voire de devoirs) sans qu'il y ait toujours un rattrapage réel des cours.

De nombreux Prozap (sportifs, culturels ou artistiques) sont proposés mais il convient de fixer des règles, y compris sur les aspects financiers.

La politique suivante est proposée à partir de l'année 2024-2025 :

- Pas plus d'1 Prozap par élève et par année
- Si un élève est déjà dans le programme ADN, il ne pas participer en plus à un Prozap la même année
- Si le Prozap concerne un élève de Terminale, l'équipe pédagogique est consultée pour voir la compatibilité avec le programme et les examens
- Un élève ne pourrait pas faire plus d'un séjour « individuel » en plus d'un séjour de classe
- Le LFM n'acceptera de participer qu'à des Prozap pour lequel il existe un vol direct.
- En cas de voyage en avion, l'assurance annulation est obligatoire.
- Un budget maximal de 30 000 PHP-480 Euros (assurance annulation comprise) est voté par Prozap. Si le budget présenté est supérieur, les élèves devront trouver des financements pour couvrir le surcoût, y compris celui pour les accompagnateurs, le LFM finançant le voyage des accompagnateurs à hauteur du plafond maximal.

Les règles proposées sont soumises au vote

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
9	Approbation des règles de participation à des Prozap à partir de l'année 2024-2025	9	9	0	0

Point 9 : Projet d'internat lycée

Certains élèves ont des temps de trajet très importants. D'autres part, lorsqu'ils arrivent en France pour leurs études, ils n'ont pas nécessairement acquis d'autonomie dans l'organisation de leur rythme de vie pouvant conduire parfois à des échecs universitaires.

Enfin, d'autres élèves ne peuvent être scolarisés au LFM car ne résidant pas à Manille.

Le LFM a le projet de mettre en place un internat au regard de ces constats et de certaines opportunités identifiées. L'internat offrirait à des lycéens, dans un 1er temps, un cadre avec des rythmes de travail et de détente, des temps d'échanges, la participation à la gestion logistique de leur cadre de vie (tenue de leur chambre, participation à la préparation de repas...) et pourrait permettre à des élèves qui sont parfois dans un environnement anglophone, de développer la maîtrise du français. Les élèves seraient encadrés par un AED qui logerait sur place et qui prendrait en charge les élèves de 17h30 à 7h30 avec la gestion des temps de vie : goûter, travail, diner, repas, animations. Les élèves dormiraient de 22h à 6h, bénéficiant de 8h de sommeil.

Plusieurs formules pourraient être envisagées :

- Formule internat 5 jours : les élèves arrivent au lycée le lundi matin et rentrent chez eux le vendredi soir.
- Formule internat 7 jours pour les élèves qui sont sur d'autres îles. Il conviendrait alors de déterminer le cadre de fonctionnement du WE.

L'internat doit pouvoir s'autofinancer. Dans le cas de familles boursières, il faudrait voir avec l'ambassade comment faire évoluer le dossier de bourse pour couvrir les frais d'hébergement, comme cela se fait pour le Cambodge qui dispose d'un internat.

Une opportunité de logement à proximité de l'école et accessible à pied depuis la rue Swaziland a été identifiée. Il s'agit d'un lieu sécurisé avec gardes et portail de 4m de haut. Il dispose de 7 chambres avec salle de bain et espaces de travail, ainsi que des espaces pour cuisiner et pour prendre les repas. La location serait modulable en fonction du nombre d'élèves.

Les élèves résidant en internat devraient respecter un Règlement Intérieur qui est proposé et légèrement modifié en séance.

Des points sont encore à étudier tels que des aspects légaux et d'assurance. De leur côté, les parents devraient prendre une assurance responsabilité civile.

Deux familles pourraient être intéressées pour le moment mais les locaux permettraient d'accueillir 8 élèves répartis dans 4 chambres.

Marc Piton quitte la réunion à 17h55

Le projet est soumis au vote, et ne serait mis en œuvre que sous réserve que toute la partie légale, assurance et responsabilité aient pu être validée par des avocats et sous réserve de l'approbation finale du Comité de Gestion.

Il faut également un nombre suffisant d'élèves pour que le projet s'autofinance.

N°	Objet du vote	Nb votants	Pour	Contre	ABST
10	Approbation du projet d'internat et du Règlement intérieur proposé	8	8	0	0

Point 10 : Résultats aux examens

100 % de réussite au baccalauréat comme au DNB

15 mentions sur 16 en Terminale comme au DNB

Point 11 : Poursuite d'études des bacheliers

Tous les élèves ont obtenu une réponse en fonction de leurs choix d'orientation

3 devraient poursuivre leurs études au Canada, une aux Philippines et les autres en France.

Point 12 : Questions diverses

1. *Des parents regrettent qu'il n'y ait pas eu d'activités autour de la fête de la musique, par exemple comme il l'a été fait auparavant un talent show ou le piano (ou d'autres instruments) dans le lobby, avec des prestations des enfants, ou de la chorale (le jour de la fête de la musique ou un autre jour).*

La chorale primaire s'est exprimée une autre journée. L'auditorium a été entièrement réservé par la GESM pour cette journée. Il faut également souligner qu'il y a peu d'élèves musiciens et que les enseignants n'étaient pas disponibles sur cette journée.

2. *La convention Anak-TNK prend quelle forme ? Y a-t-il des rencontres ou des activités prévues avec les enfants du LFM ? (autres que rencontres sportives)*

La convention a été signée. De notre côté nous garantissons une participation d'un groupe de jeunes sur un événement LFM (avec prise en charge du transport).

Côté Anak-TNK : le Père Mathieu interviendra en début d'année auprès des lycéens concernant les jeunes pris en charge et le rôle de l'association.

3. *Quel est le nombre d'enfants qui ne participent pas aux voyages scolaires ? Est-ce pour des raisons financières ?*

Le choix de non-participation n'est pas d'ordre financier. La caisse de solidarité est intervenue pour toutes les demandes d'aide financière

CE1 : 6

CE2 : 1

CM1 : 0

CM2 : 5

6ème : 0

5ème : 0

4ème : 1

3ème : 4

Seconde : 0

4. *Il semble qu'il y ait beaucoup d'élèves absents cette dernière semaine. Certaines familles semblent attachées aux 8 semaines d'été, est-il possible que le calendrier soit adapté en conséquence, en réduisant peut-être les vacances de novembre et/ou celles de février.*

Le calendrier fait l'objet d'un travail au cours de l'année scolaire et un vote en CET. L'an prochain, peut-être faut-il revoir les alternances. Ce qu'on ajoute d'un côté doit être enlevé de l'autre.

5. *Est-ce que le dispositif Devoirs faits sera mis en place l'an prochain ?*

Ce dispositif sera effectivement mis en place à la rentrée.

6. *La réforme du collège, avec les groupes de compétence en français et en maths, aura-t-elle des conséquences au LFM ?*

Ce sont des groupes de besoins. Les besoins selon les chapitres peuvent varier selon les élèves. Il est préconisé de différencier au maximum les enseignements dans les classes uniques.

Nous avons organisé une heure en français et mathématiques où l'enseignant adaptera les effectifs des groupes en fonction des besoins et selon les périodes. Ce dispositif sera couplé avec l'aide aux devoirs ou des permanences pour effectuer les devoirs.

Cet aménagement a été retenu de la 6ème à la 3ème.

7. Y a-t-il un renouvellement régulier des manuels scolaires ?

Les manuels scolaires physiques ont un coût élevé. 4 ans d'usage est souvent la règle, a minima. Ensuite selon les équipes, les manuels sont utilisés ou non.

De nouveaux manuels sont prévus en mathématiques Lycée. Pour ce qui est du Collège, nous sommes en attente de la réforme.

Il faut noter que de nombreux enseignants conçoivent leurs cours directement, le manuel scolaire n'étant pas la référence mais le programme.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme la Provisseure adjointe remercie l'assemblée pour sa participation aux travaux de ce jour et lève la séance à 18 h 30.

Le Secrétaire de séance

La Présidente du CET

Secrétaire adjoint	Secrétaire administratif	La Présidente du CET
		